

EXERCICE 2016

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Délibération n°D-CA/2016-046

Le conseil d'administration s'est réuni le 28 juin 2016 en séance plénière, sur convocation du Président de l'Université adressée le 17 juin 2016.

- VU le Code de l'éducation ;
- VU les statuts de l'Université ;
- VU le Code du travail;
- VU la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du 07 juin 2016 ;

Point de l'ordre du jour : IIème Partie : P1.2 – Création du D.U Clinique de dentisterie restauratrice et prothétique fixée porté par DOT Daniel MCU-PH

Exposé de la décision :

Contexte de la création :

Les années 2010 voient l'émergence d'une dentisterie de plus en plus restauratrice, adhésive et unitaire aux dépens des techniques rétentives mécaniques et des éléments pluraux de longue portée dont une partie des indications se voit avantageusement remplacée par de la prothèse implanto-portée.

Le diplôme d'université clinique de dentisterie restauratrice et prothétique fixée a pour objectif d'assurer une formation clinique et théorique des données les plus contemporaines de la restauration des pertes de substances dentaires partielles ou totales limitées à l'édentement unitaire ou de petite étendue.

Proposition de décision soumise au Conseil :

Création du diplôme d'université (D.U) **Clinique de dentisterie restauratrice et prothétique fixée.**

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration approuve la présente délibération.

<p>Nombre de membres constituant le Conseil : 35 Quorum : 18 Nombre de membres participant à la délibération : 32 Abstentions : 0 Votes exprimés : Contre : 0 Pour : 32</p>

Fait à Paris, le 29 juin 2016

Le Président


Frédéric DARDEL

05 JUL. 2016

Classé au registre des délibérations du Conseil d'administration, consultable au secrétariat de la Direction des affaires générales et juridiques

Relevé de décisions publié sur le site internet de l'Université le :
Transmis au Recteur le :

05 JUL. 2016